

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 avril 2025**

003/2025

Le quinze avril deux mil vingt-cinq, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique sous la présidence de Mr CARPENTIER Éric, le Maire.

Étaient présents : BARRE Karine, BEUX Thomas, CARPENTIER Éric, CHATELAIN Sylvain, COLOMBEL Sébastien, DAMBRY Céline, GUBRI Christian, FRESSENCOURT Arnaud, JEGAT Yann, MALANDAIN Élodie, PIGNÉ Laetitia, SAILLARD Sophie

Absent :

Absent excusé : ANCEL Valérie, LEBLOND DU PLOUY Philippe (pouvoir à Dambry Céline), PLANQUAIS Pascale, (pouvoir à Malandain Élodie)

Secrétaire de séance : MALANDAIN Élodie

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

.....

RIFSEEP SUITE MISE EN PLACE ASSURANCE PREVOYANCE

Lors de la mise en place du RIFSEEP, il avait été indiqué que le montant serait diminué au prorata des absences à partir du 3^{ème} arrêt dans les 12 derniers mois.

Du fait de la mise en place de l'assurance prévoyance, cette ancienne disposition n'est pas claire et donc Mr le maire propose 3 solutions.

- ↳ Le maintien des primes même en cas d'arrêt prolongé
- ↳ Suppression des primes en cas d'arrêt
- ↳ Les primes suivent le traitement indiciaire à 90% puis 50% et enfin plus rien.

A l'unanimité, le conseil opte pour que les primes suivent le traitement indiciaire.

VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Au budget, il a été voté 8 500.00€ de subventions

Après délibération, il a été décidé à l'unanimité de verser :

↳ Club des aînés	⇒ 800.00 €
↳ Entente Motteville-Croixmare	⇒ 750.00 €
↳ Croixm'art	⇒ 200.00 €
↳ Commission des fêtes	⇒ 2 000.00 €
↳ Coopérative scolaire	⇒ 1 500.00 €
↳ Vélo club	⇒ 750.00 €
↳ Anciens Combattants	⇒ 200.00 €

↳ Acroryth'm	⇒ 800.00 €
↳ Les terres de JIM	⇒ 500.00 €

Soit un total de ⇒ 7 500.00 €

✚ DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISMES RÉGIONAUX OU NATIONAUX

Mr le maire présente les demandes de subventions d'organismes régionaux ou nationaux.

A l'unanimité, le conseil municipal refuse de verser une aide.

✚ PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT CCYN

La communauté de commune Yvetot Normandie propose un panel d'accompagnement gratuit pour la restauration scolaire.

Estimant que nous avons déjà un accompagnement par notre fournisseur de repas, que nous connaissons bien les besoins des enfants, le conseil municipal remercie Yvetot Normandie pour cette proposition d'aide, mais décline **à l'unanimité** l'offre de service.

✚ PROCEDURE MAPA POUR LES REPAS DE LA CANTINE

Mr le maire informe le conseil que du fait de l'augmentation des effectifs à la cantine et de l'augmentation des prix des repas, la commune de Croix-mare est obligée de lancer un marché à procédure adaptée pour la fourniture de repas en livraison froide.

Après avoir présenté la loi Egalim qui s'impose à nous en 2028, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le maire à lancer le MAPA et à signer tous les documents qui s'y rapportent.

✚ CREATION ET GESTION DU SPPE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les communes sont les autorités organisatrices de l'accueil des jeunes enfants. C'est le SPPE qui doit recenser les besoins et offres d'accueil puis informer et accompagner les familles.

Tout cela est pratiquement fait (liste des assistantes maternelles affichée en mairie et publiée dans le bulletin municipal) mais pas bien formalisé.

Le conseil accepte à l'unanimité que Mme Dambry et Mme Pigné se chargent de créer et gérer ce SPPE

✚ MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN POUR LES COMMUNES DE – DE 1000 HAB DES 2026

- ⇒ Scrutin de liste
- ⇒ Parité homme/femme an alternance sur la liste
- ⇒ Conseil réputé complet avec 2 sièges de moins
- ⇒ Possibilité de mettre 2 noms de plus sur la liste (suppléants)

INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Au mois de septembre, la CCYN organisera une visite à Croix-Mare pour l'église, ses statues polychromes, les panneaux de vieilles cartes postales

⇒ Notre épicier attend toujours le feu vert des douanes pour ouvrir

Fin de la réunion à 22h30